COMPTE-RENDU
Conseil d'administration
24 septembre 2026
Visio conférence-18h15

- **Présents :** Mmes Legrand Lise, Yvonneau Laurence, Marcantognini Chrystel, Le Gleut Régine, Coste Dominique, Debien Tatiana, Guihomat Albane, Mrs, Amara Rhida, Bahaderian Jean Noel, Damiens Serge, Santoro Gérard, Lorentz Matthieu, Vidal Philippe, Schmitt Bruno, Foll Benoit

- **Absents excusés :** Mmes Logiou Charlotte, Tran Marie Hélène, Rossignol Patricia, Thiebaux Iris, Love Shannon, Boubryemm Vanessa, Moussaoui Nadia, Mrs Tudezca Max, Duceux Didier, Belhadj Réda, Cirk Eric, Vidovic Nicolas, Blanchard Florian

- **Absents :** Mme Ameur Malika

- **Invités :** Mrs Robin Jean-Yves DTN, Lefort Patrick DTN Adjoint

Mot d'accueil de la Présidente

"Chers membres du Conseil d'administration,

J'espère que cette période estivale vous a permis de profiter pleinement de quelques jours de repos et de ressourcement.

Toute bonne chose ayant une fin, la rentrée est désormais bien engagée et, avec elle, une nouvelle saison qui s'ouvre pour notre fédération.
À cette occasion, je souhaite partager avec vous un message qui me paraît essentiel : nous sommes tous les ambassadeurs de la politique fédérale que nous portons depuis 2024.
Pour être une fédération forte, cohérente et ambitieuse, nous devons porter des messages clairs, accessibles et partagés par tous.

Pour être une fédération forte, nous devons :

- Licencier pour protéger, parce que la licence est d'abord un outil de sécurité et d'encadrement ;
- Licencier pour gagner en autonomie notamment financière
- Licencier parce que nous appartenons à une seule et même communauté, celle de la lutte et de ses disciplines associées ;
- Innover, bousculer certaines pratiques et encourager la professionnalisation, afin de faire évoluer notre modèle et de répondre aux enjeux de demain ;
- Être entourés d'une DTN pleinement en adéquation avec le projet fédéral, capable de traduire nos ambitions en actions concrètes ;
- Envoyer nos meilleurs athlètes sur les échéances internationales, avec l'ambition de représenter la France au plus haut niveau et de valoriser le travail réalisé par nos clubs et nos territoires ;

2, rue Louis Pergaud - 94700 Maisons-Alfort cedex - 01 41 79 59 10 - ffl@fflutte.org - fflutte.com - SIRET 784 448 706 00043

- Nous inspirer les uns des autres, entre la lutte et l'ensemble des disciplines associées, car nos différences sont aussi une richesse et une source de progrès ;
- Travailler étroitement avec nos territoires, qui doivent être considérés comme de véritables forces de proposition et des acteurs essentiels de notre développement.

Enfin, je souhaite reprendre une phrase de Philippe, désormais Vice-Président délégué, qui me semble particulièrement juste :

« Nos interlocuteurs ont besoin d'être rassurés et accompagnés. Nous devons faire preuve de pédagogie et présenter des exemples de réussite. »

C'est précisément dans cet état d'esprit que nous devons aborder cette rentrée : avec cohérence, pédagogie, proximité et détermination.

Nous avons un projet fédéral. Nous devons désormais, collectivement, le faire vivre, le porter et l'expliquer.

Nous sommes tous, à notre niveau, les ambassadeurs de cette ambition.

Je compte sur chacun d'entre vous."

Validation du PV du CA du 23 juin 2026

A la suite d'aucune observation ni modification le procès-verbal du conseil d'administration du 23 juin 2026 et **mise au vote et entérinée à l'unanimité**

Secrétariat général

Composition du Bureau et du CA

À la suite du bureau fédéral du 12 septembre 2026, l'organigramme est présenté après avoir été diffusée à l'ensemble des clubs.
Il est à noter les nominations de Philippe VIDAL en qualité de vice-président délégué en charge du haut niveau, de Serge DAMIENS en qualité de vice-président en charge de la vie sportive, de Chrystel MARCANTOGNINI en qualité de secrétaire générale, de Marie Hélène TRAN en qualité de secrétaire générale adjointe et l'arrivée de Florent BLANCHARD en qualité de trésorier adjoint. M. Jean-Noël BAHADERIAN restera invité permanent du bureau.

Il est porté à la connaissance des membres du conseil d'administration la démission d'Agnès LACAM de toutes fonctions au sein de la fédération en qualité d'arbitre, de membre du conseil d'administration de la fédération mais également de ses fonctions au niveau du conseil d'administration de Nouvelle-Aquitaine.

A ce titre, il reste donc 2 postes à pourvoir :

- 1 poste réservé pour un membre masculin après la démission de Jean- Carl FOSSATI
- 1 poste réservé pour un membre féminin,

Le conseil d'administration du 19 novembre entérinera les candidatures proposées par la présidente.

Il est également rappelé que 2 appels à candidature ont été rediffusés :

2, rue Louis Pergaud - 94700 Maisons-Alfort cedex - 01 41 79 59 10 - ffl@fflutte.org - fflutte.com - SIRET 784 448 706 00043

- L'un concernant le poste laissé vacant au sein de la commission des sportifs et athlètes de haut niveau
- L'autre correspondant aux 2 postes vacants au sein de la commission de discipline de première instance pour un poste et de la commission de discipline d'appel pour un poste

Préparation AG du 12 décembre

À la suite de la diffusion du calendrier fédéral 2026-2027, il est présenté à l'ensemble du conseil d'administration l'organisation de l'assemblée générale extraordinaire le 12 décembre 2026.

Ce rendez-vous statutaire permettra notamment de réviser les textes statutaires en permanence évolution. Le bureau fédéral travaille conjointement avec le service de la communication pour proposer une organisation innovante (film ou capsule vidéo).

Ce sera l'occasion de proposer des évolutions statutaires (projet de commissions fédérales, règlement disciplinaire...) correspondant simplement à une adaptation permanente de la vie fédérale dans son intégralité.

Assurance et licences

Un éclairage est apporté aux membres de conseil d'administration après la rencontre avec le courtier d'assurance portant notamment sur la couverture de la licence fédéral.
Il est important pour des raisons de sécurisation de la pratique mais également de responsabilité partagée que tout un chacun prenne conscience de l'importance de la prise de licence.

A ce titre, il est rappelé que les catégories U7 ne peuvent en aucun cas accéder à une pratique compétitive ; cette catégorie est principalement orientée vers des jeux de lutte et d'opposition sans aucune forme compétitive.

Pour rappel, il est de la responsabilité de chacun d'activer l'authentification à double facteur de chaque licencié limitant ainsi toutes les fuites de données et cyberattaques.
Il est essentiel de faire preuve d'exemplarité dans cette étape essentielle préservant et protégeant l'institution fédérale.

En ce début de saison sportive, la fédération enregistre des prises de licence au regard de la nomenclature décidée à l'assemblée générale du mois de juin représentant 5 434 licences.
Malgré les webinaires et les supports explicatif de l'utilisation de la plateforme, il est constaté que la plupart des écueils rencontrés sont majoritairement liés à une mauvaise saisie sur l'intranet.

Il est également abordé l'appel à concurrence pour l'outil fonctionnel du portail numérique qui a été lancé au 20 septembre pour une date de dépôt de candidature au 30 octobre puis une rencontre avec les candidats entre le 5 novembre et le 15 novembre, ainsi le conseil d'administration du 19 novembre pourra statuer et choisir le futur prestataire fédéral. A cette occasion, le groupe de travail, ayant formalisé cet appel à concurrence, effectuera les entretiens avec les candidatures alors reçues afin de préparer au mieux la présentation et l'aide à la prise de décision du conseil d'administration du 19 novembre 2026.

Ressources humaines

Contrat apprentissage :

2, rue Louis Pergaud - 94700 Maisons-Alfort cedex - 01 41 79 59 10 - ffl@fflutte.org - fflutte.com - SIRET 784 448 706 00043

L'arrivée de Clara BOUHOURD, service administratif, permet de venir renforcer le suivi administratif de la fédération et soulager la charge de travail d'Eliana Moreira.
Lou CAVAIGNAC, service administratif, est impliquée dans la gestion administrative de l'école française de formation et dans la coordination des déplacements.

Après le départ de Luca BAKOUTA FONTES, la fédération avait recruté Julie LAFFITE qui pour des raisons personnelles mais également d'organisation a préféré renoncer au poste d'assistante juridique.
La réflexion doit être menée pour consolider ce service de plus en plus stratégique et sous couvert de moyens financiers suffisants, d'envisager un recrutement d'un expert juridique.
Pour pallier le départ, la recherche se poursuit notamment auprès du CNOSF pour aider à un recrutement de qualité.

Une rupture conventionnelle entre la fédération et Hugo Vataire a été réalisée. Il quittera ses fonctions au 31 octobre. Un tuilage est actuellement mis en place pour permettre à Lou Cavaignac et à Clara Bouhourd de pallier son départ.

Il a été également souhaité de rappeler à l'ensemble des instances fédérales le circuit de communication avec :

- Un courrier destiné aux comités régionaux expliquant les contacts au sein de la fédération selon les secteurs d'activité.
- Un courrier à destination des clubs pour rappeler simplement la procédure fédérale et l'étape incontournable que représente le comité régional dans sa capacité de répondre au plus de l'usager

Au regard des sujets relayés sur les réseaux sociaux, la Présidente affirme et confirme aux membres du Conseil d'administration la proactivité de la Fédération sur ces sujets.

Point financier

Point de situation

Malgré une période estivale des plus calmes en termes de recettes, la rentrée s'annonce plus rassurante avec notamment un premier versement du prestataire à hauteur de 258 000€ correspondant au produit des licences et affiliation de septembre.

Il est toujours donné priorité au remboursement des notes de frais individuelles.

A noter que les produits des licences doivent être anticipés sur 2 exercices celui de 2026 jusque fin décembre puis 2027 à partir de janvier.

Il est constaté des difficultés dans la production du suivi comptable par le prestataire comptable. Ces difficultés s'expliquent par la charge de travail du cabinet conseil qui après avoir sous-estimé ce travail propose une augmentation de la charge en ressources humaines faisant passer les dépenses mensuelles de 2500,00€ HT à 4000€ HT.

Il est nécessaire et vital de travailler sur une optimisation de ce suivi. L'objectif est de tendre à avoir un réalisé budgétaire le plus précis possible notamment en lien avec les contrats de développement mais également du contrat durable et de haute performance limitant ainsi les risques de déficit mais également de subventions non

2, rue Louis Pergaud - 94700 Maisons-Alfort cedex - 01 41 79 59 10 - ffl@fflutte.org - fflutte.com - SIRET 784 448 706 00043

consommées qui par l'effet de fonds dédiés impacteraient durablement une baisse des subventions sur ces différents contrats.

La fédération dispose actuellement de 194 000€ sur l'ensemble de ces comptes ainsi que le produit des licences de septembre.

Budget prévisionnel- Validation

Dans le cadre du contrat de développement durable, l'agence a réduit la subvention initialement prévue en affectant une baisse de 50 000€.
Cette baisse a eu pour conséquence de revoir le budget prévisionnel présenté ce soir.

Ce budget et soumis au vote et entériné à l'unanimité moins une voix (abstention).

Territoires :

Stratégie des territoires,

Le développement de la fédération sur l'ensemble des territoires passe indéniablement par 3 leviers :

- La structuration du territoire en proposant notamment des offres de pratiques diversifiées et en répondant aux besoins de chaque territoire permettant ainsi la consolidation de l'emploi au plus près des usagers
- Un projet sportif fédéral clair et en adéquation avec les attentes de l'ANS déclinant des actions ciblées et priorisées favorisant ainsi l'accueil des publics en toute sécurité
- Des formations adaptées aux besoins consolidant la déclinaison des actions et des offres de services et de pratiques portées par les clubs.

La commission nationale fédérale travaille, après les campagnes d'évaluation des 2 dernières années, à une approche plus pertinente des actions à prioriser pour la campagne 2027.

Cette démarche sera également partagée avec l'ensemble des comités régionaux notamment en s'appuyant sur le collège des présidents des comités régionaux.
Au niveau de l'école française de formation, deux formations sont lancées.

Collège des Présidents des comités régionaux

Lors du colloque des présidents de région organisé à Dijon le 13 septembre dernier, il a été présenté le projet de création du collège des présidents des comités régionaux.

Il faut considérer cette instance comme un réel levier consolidant le déploiement du projet fédéral, et non comme une instance de contre-pouvoir.

Une consultation est menée pour permettre l'installation de ce collège avant la fin de l'année 2026.
Une des priorités exprimées lors de ce colloque est de réunir l'ensemble des présidents de région sur la thématique de la professionnalisation afin d'optimiser et de mutualiser les expériences d'accompagnement afin de rassurer notamment les porteurs d'emplois à s'engager dans ce dispositif.

Disciplines associées :

Grappling

La fédération et la commission nationale sportive font face à de nombreuses

organisations concurrentielles. (Organisations fédérales mais aussi des organisations dites "sauvages")

Pour lutter contre cette fuite de licenciés, la commission a travaillé à la mise en place d'actions telles que la création d'un ranking national en identifiant des compétitions précises, mais également en organisant des formations permettant de sécuriser les pratiques (formation Cutman, arbitrage).
En fonction du niveau et de la nature de la compétition/gala, une grille tarifaire a été travaillée.

Après la rencontre de la fédération avec le ministère des sports sur le sujet polémique du MMA amateur dont pour rappel seule la fédération de boxe est délégataire, la commission a travaillé à une dénomination différente en proposant le MatFight.

Cette nouvelle dénomination ainsi que le règlement technique de sécurité seront soumises au ministère en vue d'une demande d'arrêté modificatif au contrat de délégation intégrant cette nouvelle discipline et permettant ainsi à la fédération à être en conformité administrative.

Cette proposition est soumise au vote et entérinée à l'unanimité.

Il est également constaté les réelles difficultés de développement au niveau local et territorial.
Ces difficultés sont notamment dues un manque d'implication des acteurs du grappling dans la vie associative locale.
Une réelle réflexion doit être menée, en relation avec les comités régionaux, pour déployer un maillage territorial perfectible.
Quelques conventions liant la commission/ fédération et des prestataires sont en cours de finalisation.

Une délégation sportive nationale est prévue aux prochains championnats du monde de grappling Gi et No Gi du 20 au 26 novembre. (U15 à Seniors)

La Présidente salue le travail engagé par la commission portée par Rhida Amara.

Sambo
Le constat des difficultés de développement est également partagé au Sambo. Cette dynamique doit être partagée avec l'ensemble des acteurs locaux permettant une réelle consolidation de la pratique sécurisée et encadrée.

Dans la cadre des réunions régulières entre la CSNS et la fédération, la commission exposera le parcours de performance du sambo permettant d'enclencher une réelle adynamique vers cette pratique de haut niveau.

L'arrivée d'un cadre technique nommé par le DTN facilitera la mise en œuvre des priorités partagées tant dans une stratégie de développement que d'accession vers le haut niveau.

Les prochaines étapes internationales à venir sont le championnat du monde jeune en octobre et seniors en novembre. La délégation sera réduite notamment pour viser un potentiel de médaille plus en adéquation avec les enjeux internationaux. Les sélections se font en toute transparence en relation avec les clubs et la fédération.

Gouren

2, rue Louis Pergaud - 94700 Maisons-Alfort cedex - 01 41 79 59 10 - ffl@fflutte.org - fflutte.com - SIRET 784 448 706 00043

Des remerciements sont exprimés à l'intention de la fédération et de la DTN pour leur engagement à soutenir le maintien de Tir ar Gouren.

Le projet de convention entre la fédération de gouren et la fédération de lutte et disciplines associées est en cours de rédaction notamment dans une logique statutaire en étudiant deux pistes d'évolution.

Un temps d'échange sera donc organisé de manière à finaliser ce partenariat.

L'installation du collège des présidents pourra être un levier permettant de mutualiser les expériences dans ce secteur et permettre aux disciplines associées de se consolider au plus près des usagers.
La Fédération de Gouren indique sa difficulté à recruter et deux postes sont actuellement vacants.

Lutta Libre / Lutte africaine/Sénégalaise
Concernant la première discipline, il n'y a pas d'avancement sur ce dossier.
Concernant l'intégration de la lutte africaine et lutte sénégalaise au sein de la fédération, ce projet pourrait être proposé à l'Assemblée générale de décembre.

Commission Médicale

La commission médicale a travaillé à la rédaction d'un plan fédéral de lutte santé intégrant notamment la lutte sur ordonnance, la prévention des chutes, les ateliers thérapeutiques, le Wrestling Training...

Un travail est également mené sur un projet de protocole commotion visant à sécuriser la reprise de la pratique sportive tant à l'entraînement qu'à la compétition.

Des modules de formation seront déclinés en relation avec l'école française de formation permettant ainsi aux bénévoles et aux encadrants de monter en compétence dans l'accueil de ces publics éloignés de toute pratique sportive régulière.
La stratégie est donc de mener conjointement avec le projet sportif fédéral des actions ciblées sur les différents programmes de sport-santé voulue par le ministère et le mouvement sportif. Ce travail sera exposé lors du Conseil d'administration du 19 novembre prochain.

L'objectif est de présenter le plan fédéral de sport-santé CNOSF.

En lien avec la commission de grappling, la commission médicale a proposé un certificat médical couvrant la pratique à l'entraînement et en compétition ; ce document est en phase de finalisation.

Actualité DTN

Organigramme 2026/2027

Après les départs d'Yvon RIEMER, de Mélonin NOUMONVI et de Patrick VAZEILLES, il est à noter les arrivées et quelques évolutions de missions :

- D'Alain HASSLI et de Steeve GUENOT sur le pôle « Insep » en lutte gréco-romaine
- D'Anne MORLOT en qualité de coordinatrice du pôle espoir de Font Romeu
- De Gil NUGUES dans ses missions croisées de coordonnateur du territoire des Hauts-de-France, de suivi des jeunes gréco U17/U20, tout en venant aider Anne Catherine Deluntsch dans ses missions de protection des publics

- De Bruno BERTHENET partagé entre les territoires du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté
- De Anne-Catherine DELUNTSCH à 100% de ses missions sur le dossier de la protection des usagers et la féminisation
- De Nodar BOKHASHVILI sur la coordination du sambo tout en restant à la coordination de l'île de France avec l'aide de Jean Marc CARDEY
- De Grégory FERREIRA sur la coordination du grappling et la coordination de la Bretagne
- De Moustapha DIB, sur l'encadrement des EDF de Beach Wrestling et la coordination de l'Occitanie
- De Christophe GUENOT pour coordonner la lutte de plage et l'encadrement des jeunes gréco sur l'INSEP.

Retour sur le séminaire des cadres

Le séminaire des techniques a eu lieu au CREPS de Dijon du 10 au 12 septembre dernier. Ce fut l'occasion de revenir sur une année d'exercice à la fois dense riche et mitigé tant les objectifs fixés n'ont pas été atteints sur de nombreux dossiers.

Malgré une direction technique nationale et les cadres techniques impliqués et engagés force est de constater que de nombreux dossiers reste en souffrance.

Ces 3 jours d'échange furent l'occasion de renforcer la nécessité d'un travail d'équipe et une posture collective au regard des projets menés en matière de développement de sécurisation et de structuration des pratiques dans leur intégralité.

Le dernier temps a été l'occasion d'échanger avec le bureau fédéral sur les priorités à mener.

Vie sportive / Arbitrage / Haut-niveau :

Actualité

L'organisation des championnats de France par équipe de division 1 et Division 2 a vu la date décalée au 19-20 décembre 2026 à la halle Carpentier dus notamment à une indisponibilité sur la semaine précédente. Des remerciements sont aussi adressés à Rhida Amara qui a annulé une compétition de grapping pour ces épreuves de D1/D2.

Après un sondage sur la formule auprès de l'ensemble des clubs sur 2 options possibles portant notamment sur le déroulé horaire des épreuves, le choix s'est porté sur l'option 2 relative à une organisation sur 2 jours.

À noter que la pesée se fera également sur le 2e jour.

Cette proposition est portée au vote et entérinée à l'unanimité.

Stratégie U7, U9, U11, U13

À la suite du travail conjoint d'un groupe d'experts et des cadres techniques, le projet de restructuration de la filière jeunes des catégories U 7 à U 13 sera proposé lors du Conseil d'administration du 19 novembre prochain.
Ce projet s'articule autour d'une diversification des pratiques selon les catégories d'âges visant à renforcer un parcours et un apprentissage adapté à la pratique de la lutte aux 3 styles.

2, rue Louis Pergaud - 94700 Maisons-Alfort cedex - 01 41 79 59 10 - ffl@fflutte.org - fflutte.com - SIRET 784 448 706 00043

Un travail de rédaction des règlements techniques de sécurité est en cours visant à cadrer cette organisation progressive du club vers une pratique nationale.
Elle se déclinerait ainsi :

- **Pour la catégorie U7** : des jeux de lutte et d'opposition sous forme de plateaux et d'ateliers sportifs rappelant notamment que la pratique compétitive est proscrite
- **Pour la catégorie U9 :** un apprentissage à la compétition avec la possibilité de proposer des compétitions de niveau départemental ou régional
- **Pour la catégorie U11 :** l'organisation d'un championnat régional concluant une saison sportive articulée autour de tournois et de compétitions de niveau départemental et ou régional
- Pour **la catégorie U13 :** l'apprentissage passe par la confrontation et des niveaux de compétition déclinés par un championnat régional qualificatif à un championnat de France basé sur une quotité de représentants

Cette articulation sera donc présentée au conseil d'administration du 19 novembre 2026 afin d'envisager une mise en œuvre à compter du 1 janvier 2027.

Elle sera par la suite associée à une stratégie de formation portées par l'EFFLDA et amenant l'ensemble des encadrants à mieux appréhender cette progressivité pédagogique et compétitive.

Il est également rappelé qu'une attention particulière sera apportée à tout licencié « loisirs » et « jeune » en proposant des offres de pratique adaptées au niveau de chacun. Chaque comité reste libre de son organisation spécifique correspondant à ces publics.

Un travail sur la féminisation de la pratique est également mené en proposant une évolution vestimentaire de la tenue avec short et Rash Guard sur l'ensemble de la filière voire peut être jusqu'à la catégorie U17 intégrant pourquoi pas les luttes libre et Gréco romaine de ces catégories d'âges.

Arbitrage
Le colloque de la commission nationale d'arbitrage sera organisé le 3 et 4 octobre prochain à Paris (INSEP).

Un éclairage sera notamment proposé autour de l'organisation de la journée nationale de l'arbitrage créée en 2001 par le ministère de la jeunesse et des sports et ayant pour principal objectif de valoriser la fonction arbitral et citoyennes au service des fédérations.

Lutte de plage (JOJ Dakar)
L'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar amène la fédération à sélectionner 2 représentantes féminines passées par un processus de sélection complexe porté par le CNOSF.

Il a également été rappelé la création du premier centre régional de lutte de plage en région PACA avec notamment la visite de la présidente pour officialiser ce lancement.

Haut Niveau
Pour rappel et pour éviter les écueils de l'année dernière, il est rappelé le processus de des listes de sportifs de haut niveau et juges et arbitres de haut niveau.

2, rue Louis Pergaud - 94700 Maisons-Alfort cedex - 01 41 79 59 10 - ffl@fflutte.org - fflutte.com - SIRET 784 448 706 00043

Comme chaque année, à cette époque, le ministère réclame auprès de chaque fédération l'élaboration de ces listes.

Une vigilance sera portée notamment sur l'organisation des DLR2P mais également sur le renseignement précis du PSQS. Il est rappelé également que depuis les jeux 2024, ces listes se réduisent vison à identifier des potentiels réels de sportifs et d'arbitres de haut niveau sur des disciplines prioritairement olympiques.

Si cet outil est mal renseigné par les sportifs, alors ceux-ci ne pourront pas être inscrits sur ces différentes listes ; une vigilance toute particulière et demander à chaque comité et cadre technique d'être vigilant dans cet accompagnement nécessaire.

Concernant le résultat des Jeux Méditerranéens avec 5 médailles, il est à noter le bon résultat de la lutte féminine avec 3 médailles dont une médaille d'or ainsi que les résultats à la lutte libre avec 2 médailles dont une médaille d'argent et une médaille de bronze.
Malgré tout, le constat reste mitigé.

Les championnats du monde seniors se profilent et avec eux une orientation vers la course olympique.

Les sélections seront connues très prochainement. Toutefois le choix a été de proposer une sélection réduite.

Il est également évoqué l'état d'esprit très français préférant aux encouragements positifs, de sombrer dans de trop nombreuses critiques négatives desservant la haute performance et venant polluer le travail quotidien de tous.

Il est nécessaire de lutter à maintenir une dynamique encourageante pour l'ensemble des athlètes mais également du staff technique travaillant au quotidien vers la haute performance.
La modification de l'appariement sera soumise au vote du prochain conseil d'administration.
Une réflexion est menée pour rendre plus efficiente la fin des compétitions nationales (coordination et valorisation des podiums et des finales)

Relations internationales

Congrès UWW

La fédération sera présente au congrès international UWW qui aura en point à l'ordre du jour notamment le renouvellement du président de la fédération internationale.
Philippe Vidal représentera la fédération à ce congrès.

Signature convention FFLDA/ Fédération Sénégalaise de Lutte

Une convention a été signée avec la fédération sénégalaise de lutte visant au développement, à la formation, aux échanges d'expertises pour faire de la lutte sénégalaise mais également africaine un axe majeur de développement au sein de la fédération.

Questions diverses

Promotion INSEP 2026 : Alcide LEGRAND en sera le parrain.
Il est demandé au Conseil d'administration de se positionner sur le maintien de l'équipe

tourquennoise au championnat par équipe. Il n'y a pas d'objection.

Les prochains Conseils d'administration sont indiqués sur le calendrier transmis par mail.

La séance est levée à 20h45.

Fait à Maisons-Alfort, Le 24/09/2026

Chrystel MARCANTOGNINI
Secrétaire Générale



Lise LEGRAND
Présidente

